



Je n'es plus de ressource

Par kai

Bonjour, j'ai 62 ans, malade du c?ur, sans emploi donc je touche le RSA via la MSA, ils me disent de prendre une retraite anticipée sinon, il me supprime mon RSA. Je le fais les demandes.

Entre-temps, le RSA est coupé, mais je touche une aide AGIRC ARRCO de 430? par mois.

Ma retraite est refusée, je ne touche plus le RSA et l'AGIRC ARRCO me demande le remboursement total des versements.

Je précise que c'est la MSA qui m'a forcé la demande de retraite. Aujourd'hui je dois rendre l'argent ARRCO avec 0? de revenu, que faire?

Par kang74

Bonjour

Voir avec une assistante sociale.

Vous auriez dû faire vos démarches vis à vis de la retraite à partir de 55 ans .

Quelle est la raison du refus de retraite ?

A l'age de 62 ans, vous devez fournir le papier prouvant le fait que vous avez fait les démarches pour demander la retraite : à défaut le RSA est suspendu .

Le RSA est conditionné au fait d'être en recherche active d'emploi, quelque soit votre age : si vous ne refusez ce fait en disant que vous n'êtes plus en age de travailler, ils ne peuvent que vous diriger vers une demande de mise à la retraite .

Par kai

La retraite refusée sans justificatif, j'ai fait les démarches par courrier et par internet mais rien, j'ai demandé à la MSA le retour du RSA le temps d'avoir un revenu retraite depuis début Novembre.

Par kang74

Vous devriez avoir le justificatif de dépôt et celui du refus de retraite doit faire aussi l'objet d'un écrit (même si par mail)

A 62 ans , le RSA ne sera pas versé sans ce justificatif .

Et la date du dépôt de la demande, permettra d'avoir une rétroactivité depuis cette date, quand la MSA aura les justificatifs .

Si vous avez du mal à gérer, voyez avec une assistante sociale .

Par kai

Le statut de demande a été refusé sans justificatif. Ils ont clôturé mon dossier. J'ai demandé une preuve du refus mais rien. J'ai déposé une deuxième fois le dépôt de retraite mais avec une attente de 4 mois sans revenu, c'est dur.

Par kang74

Il vous faut envoyer la preuve du dépôt .

Et vous faire aider si besoin .

Par kai

La première preuve de dépôt a été envoyée au mois d'août, mais ils ne l'ont pas prise en compte. Je vis d'Arrco depuis septembre, la retraite a été refusée. J'ai fait une deuxième demande de retraite. J'ai envoyé la deuxième preuve de dépôt depuis le 3 décembre. Maintenant, je n'ai plus de revenu. arrco a demandé le remboursement total

Par kang74

Comme déjà dit faites vous aider par une assistante sociale, car de là, ou je suis, je ne peux pas comprendre l'erreur que vous avez fait en Aout, pour expliquer le refus .

Il faut faire étudier cela par quelqu'un qui peut avoir la main sur les démarches que vous avez déjà effectué .

Par kai

Merci de votre aide je vais prendre rendez-vous.